

bulletin







SEMAINE DU LUNDI 20 DÉCEMBRE

Nº51/82

WEEK MONDAY 20 DECEMBER

INDICES DE VARIATION DES COUTS 1982/1983

A la suite des discussions intervenues dans le cadre du Conseil et de ses comités, des décisions importantes ont été prises dans le domaine du budget de l'Organisation et des traitements de son personnel.

Ces discussions se sont déroulées dans un contexte que vous pouvez apprécier vous - mêmes par vos contacts dans les Etats Membres: les conditions économiques sont difficiles, voire dramatiques, et un important effort de solidarité est demandé ou imposé à la plupart de nos compatriotes pour répartir au mieux les sacrifices destinés à réduire l'inflation et combattre le chômage.

La Direction est consciente de l'effort très important demandé à tous les membres du personnel qui doivent faire face à une charge croissante de travail. Parallèlement nous bénéficions, par rapport à d'autres secteurs, de la chance d'avoir un objectif qui nous garantit le plein emploi pour de nombreuses années.

La Direction a donc fait preuve d'une grande détermination pour préserver au mieux, dans le contexte défavorable mentionné ci-dessus, les ressources de l'Organisation en donnant la priorité aux ressources humaines. A l'issue de négociations serrées mais menées dans un esprit de compréhension mutuelle, un compromis a été trouvé qui préserve pour une large part le potentiel humain de l'Organisation, tout en apportant une participation à l'effort de solidarité.

L'indice calculé global est de 5,04%, ce qui pour un budget de 644 millions de francs aux prix de 1982 représente 32,45 millions de francs; l'indice calculé des dépenses du personnel est de 4,78%, ce qui pour un budget de 318,4 millions de francs aux prix de 1982 représente 15,22 millions de francs; l'indice calculé des dépenses du matériel est de 5,29%, ce qui pour un budget de 325,6 millions de francs aux prix de 1982 représente 17,23 millions de francs.

Le compromis approuvé par le Conseil et la Direction est le suivant :

3,4 millions de francs sont conservés par les Etats Membres ce qui alloue à l'Organisation 29,0 millions de francs, soit près de 90% du montant demandé pour l'indice global.

Un indice des traitements de 3,5% est accordé au personnel ce qui, ajouté aux allocations familiales et éléments non indexés sur les traitements, représente 11,5 millions de francs. Les 17,5 millions de francs restant seront répartis entre l'indice du Personnel - pour permettre de 30 à 35 recrutements additionnels - et l'indice du Matériel. La répartition exacte de cette somme et les modalités d'application

COST VARIATION INDICES 1982/1983

Following the discussions in the Council and its committees, important decisions have been taken relating to the Organization's budget and staff salaries.

You will be aware of the background to these discussions from your contacts in the Member States: the economic situation is difficult and in some cases very serious. Most of our compatriots are being asked or forced to give proof of solidarity so that the sacrifices needed to reduce inflation and combat unemployment can be spread equitably.

The Management is fully aware of the very considerable effort required of all the members of the personnel, who are confronted with a growing work-load. At the same time, we are more fortunate than people in certain other branches of work, because we have a goal which guarantees full employment for many years to come.

The Management has therefore manifested its firm determination, under the unfavourable circumstances referred to above, to preserve the Organization's resources as far as possible and to give priority to its human resources. Following hard-fought negotiations which were nevertheless conducted in a spirit of mutual understanding, a compromise has been achieved which to a great extent protects the Organization's human potential and at the same time gives proof of solidarity.

The overall calculated index is 5.04%, which represents 32.45 million Swiss francs for a budget of 644 million Swiss francs at 1982 prices; the calculated index for personnel expenditure is 4.78%, which represents 15.22 million francs for a budget of 318.4 million francs at 1982 prices; the calculated index for materials expenditure is 5.29% or 17.23 million francs for a budget of 325.6 million francs at 1982 prices.

The compromise approved by the Council and the Management is the following:

3.4 million francs will be kept by the Member States, leaving 29 million francs for the Organization, almost 90% of the amount requested for the overall index.

A salary index of 3.5% will be awarded to the personnel, which, including the family allowances and other non-indexed allowances, represents 11.5 million francs. The remaining 17.5 million francs will be divided between the personnel budget, to allow the recruitment of 30 to 35 additional staff, and the materials budget. The precise distribution of this amount and the method of application of the salary index will be submitted to the Finance Committee at its meeting in February 1983, after the necessary consultations have taken place.

de l'indice des traitements seront proposées au Comité des Finances après les diverses consultations nécessaires lors de sa réunion de février 1983.

Il a donc été décidé de préserver au mieux les ressources humaines du CERN, qui constituent son capital le plus important. En effet, pour permettre un renouvellement indispensable pour la préservation à long terme de ce capital, une partie de l'indexation des dépenses du personnel sera consacrée au recrutement de nouveaux membres du personnel.

Je suis convaincu du fait que vous comprendrez que ce résultat nous est extrêmement favorable en cette période, qu'il nous offre une garantie pour l'avenir du CERN par l'arrivée de nouveaux membres du personnel et que les Etats Membres sauront apprécier le sens de la mesure et l'attitude responsable du personnel de l'Organisation.

Herwig Schopper Directeur général The decision therefore protects CERN's human resources, which constitute its most important asset. In order to safeguard this in the long term it is vital to have new staff, and for that reason part of the index for personnel expenditure will be devoted to recruitment.

I am sure that you will realize that this is an extremely favourable result for us at this time and that the new recruits will represent a guarantee for the future of CERN. I also think that the Member States will not fail to recognize the moderation and responsible attitude of the Organization's staff.

Herwig Schopper Director-General

Message de Noël du Directeur général

La fin de l'année approchant, j'aimerais adresser mes meilleurs voeux au personnel du CERN, à nos visiteurs et à l'ensemble de vos familles. Je voudrais vous dire également combien j'ai apprécié votre contribution aux activités du Laboratoire en 1982. Cette année a été marquée par certaines réussites spectaculaires. Les excellentes performances du collisionneur protonantiproton au cours de ces derniers mois ont été en tous points dignes d'éloges. Le SC a célébré ses vingt-cinq années d'excellents services à la communauté des physiciens. Le début de l'exploitation de l'anneau à antiprotons de basse énergie LEAR ouvre la voie à une nouvelle gamme de recherches de physique dans l'avenir. Les anneaux de stockage à intersections ont continué à fonctionner avec la fiabilité que nous leur connaissons. Dans le cadre des préparatifs de la construction du LEP. certains des principaux contrats ont été passés, notamment pour le creusement du tunnel et la construction des aimants de courbure.

La demande de l'Espagne en vue de sa réadmission dans l'Organisation a été une marque de l'estime dans laquelle l'Europe entière tient le CERN. Ce sera un plaisir d'accueillir l'Espagne comme treizième Etat membre, après la ratification par le Parlement espagnol.

En dépit des problèmes inévitables que posent la gestion du personnel et les restrictions budgétaires et qui sont dues au fait que nous libérions des ressources pour la construction du LEP, la recherche effectuée au CERN et la réputation de l'Organisation restent à un très haut niveau. Grâce à ce que nous avons accompli en 1982, nous pouvons espérer que l'année qui vient sera l'une des périodes les plus passionnantes de l'histoire du CERN, tant du point de vue de la physique que de la construction des machines.

Herwig Schopper Directeur général

Christmas message from the Director-General

As the end of the year approaches I would like to express the Season's Greetings to CERN staff, to our visitors and to all your families. I would also like to add my appreciation of your contribution to the work of the Laboratory in 1982. There have been some outstanding achievements during the year. The superb performance of the proton-antiproton collider in recent months has been admirable. Twenty-five years of excellent service to the physics community has been celebrated at the SC. The first operation of the low energy antiproton ring, LEAR, opens up a new range of physics for the future. The Intersecting Storage Rings continued to perform with their well known reliability. Preparations for LEP construction included the placing of some of the major contracts such as the boring of the tunnel and the construction of the bending magnets.

A mark of the esteem in which CERN is held throughout Europe was the application of Spain to re-join CERN. It will be a pleasure to welcome Spain as our thirteenth Member State following ratification by the Spanish Parliament.

Despite the inevitable problems of staff management and budgetary restraint as we liberate resources for building LEP, the research and the reputation of CERN remain at a very high level. Thanks to our progress in 1982, we can look forward in the coming year to one of the most exciting periods of physics and of machine construction in CERN's history.

Herwig Schopper Director-General

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

Les membres du personnel sont censés avoir pris connaissance des communications officielles ci-après.

OFFICIALNEWS

Members of the personnel shall be deemed to have taken note of the news under this heading

COMITE DE MANAGEMENT

RESUME DES DISCUSSIONS

A sa neuvième réunion, le 9 décembre 1982, le Comité de Management a tout d'abord discuté et approuvé dans ses grandes lignes, avec certains compléments, le mandat des six groupes d'étude sur la planification du personnel qui auront pour principale tâche de proposer des mesures de rationalisation des activités de certains services, en vue d'améliorer l'efficacité et d'alléger la charge de travail du personnel.

Sous le point "Communications", le Directeur général a adressé ses très sincères félicitations à tous les membres du personnel qui ont pris parti à la récente période d'exploitation du collisionneur pp, qui vient de s'achever et au cours de laquelle des luminosités record ont été atteintes. Il a mentionné également que quatre expériences LEP avaient été approuvées conditionnellement à la réunion de novembre de la Commission de la Recherche; ces quatre expériences sont connues sous les noms d'ALEPH, DELPHI, L3 et OPAL.

Ensuite, le Comité a eu un échange de vues sur l'organisation de la nouvelle Commission d'Inspection technique et de Sécurité (qui remplacera l'actuel Département de l'Hygiène et de la Sécurité à partir du ler janvier 1983) et il a approuvé les propositions de F. Ferger, futur chef de la Commission, qui sera directement responsable devant le Directeur général.

Le Président du Comité pour la Politique de Sécurité, E. Jones, a présenté des propositions de révision du mandat et de la composition de ce comité, qui ont reçu l'approbation de principe du Comité de Management et entreront en vigueur au printemps de 1983. Des détails seront donnés en temps utile dans le Bulletin hebdomadaire.

Sous le point "Divers", le Comité de Management a approuvé la nomination de C. Verkerk en qualité de Président du Comité des Magasins (en remplacement de G. Drouet) et il a approuvé également la proposition du Directeur général qu'à partir de janvier 1983 les Chefs des Départements de l'Administration (DOC, FI, MIS et PE), ainsi que le Chef de la Commission d'Inspection technique et de Sécurité, assistent à ses réunions.

Enfin, après avoir trouvé précédemment, cette année, une solution à la question du passage d'un budget largement orienté vers l'exploitation à un budget destiné davantage aux investissements, le Comité a maintenant eu un échange de vues informel sur les directives générales à adopter pour le redéploiement du personnel nécessaire au projet LEP ainsi que sur la politique d'ensemble à suivre en matière de recrutement. La discussion se poursuivra lors de la prochaine réunion du Comité de Management en janvier 1983, avec comme objectif de définir, d'ici le printemps, des directives en matière de politique.

MANAGEMENT BOARD SUMMARY

At the Ninth Meeting of the Management Board held on 9 December 1982, the Board first discussed and approved in broad outline, with some additions, the terms of reference of the six manpower planning study groups whose main task will be to propose measures for the rationalization of the work of some services in order to improve efficiency and to ease the load on the staff.

Under the item "Announcements", the Director-General expressed his very sincere congratulations to all those concerned with the recent pp collider run which had just ended during which record luminosities had been achieved. He also mentioned that four LEP experiments had been conditionally approved at the November meeting of the Research Board; the four are known by the names ALEPH, DELPHI, L3 and OPAL.

The Board next had an exchange of views on the organization of the new Technical Inspection and Safety Commission (which will replace the present Health and Safety Department as from 1 January 1983) and approved the proposals of F. Ferger, who will be the Leader of the Commission, responsible directly to the Director-General.

The Chairman of the Safety Policy Committee E. Jones presented proposals for revised terms of reference and membership of the Committee which were approved in principle by the Board to become effective in the Spring of 1983. Details will be published in the Weekly Bulletin in due course.

Under "Other Business", the Management Board approved the nomination of C. Verkerk as Chairman of the Stores Committee (replacing G. Drouet) and approved the proposal of the Director-General that as from January 1983 the Heads of the Administration Departments (DOC, FI, MIS, and PE) and the Leader of the Technical Inspection and Safety Commission, should attend its meetings.

I_astly, after having found a solution earlier in the year for the transition from a largely operations budget to a budget more devoted to investment, the Board had now an informal exchange of views on the general guidelines to be adopted for the redeployment of the personnel required for the LEP project and also on the overall recruitment policy to be followed. The discussion will be continued at the next meeting of the Management Board in January 1983 with the aim of establishing policy guidelines by the Spring.

PERMIS DE SÉJOUR ET DE TRAVAIL DANS LES ÉTATS HOTES

Article 8 – Conditions de résidence, en France, des membres du personnel retraités non-français et de leurs familles.

1. RETRAITE NORMALE

1.1 Ressortissants de la Communauté européenne

Les membres du personnel ressortissants d'un Etat membre de la Communauté européenne sont assurés de pouvoir résider dans les Etats hôtes dans le cadre des lois et règlements de droit commun, s'ils remplissent les conditions suivantes :

- a) toucher une pension;
- b) avoir travaillé en France pendant les 12 derniers mois précédant la retraite (à cet effet, les autorités françaises assimilent l'emploi au CERN à un travail en France):
- c) avoir séjourné en France, sans interruption, pendant les trois dernières années précédant le départ en retraite.

1.2 Ressortissants d'autres pays

Les demandes de permis de séjour sont examinées avec bienveillance si les conditions énoncées au paragraphe 1.1 sont remplies et si l'ancien membre du personnel conserve l'assurance médicale du CERN.

2. RETRAITE ANTICIPÉE

Les conditions énoncées aux paragraphes 1.1 et 1.2 valent également pour les retraites anticipées.

3. RETRAITE PAR SUITE D'INVALIDITÉ

Tous les membres du personnel quittant le CERN par suite d'invalidité sont assurés de pouvoir résider en France s'ils remplissent les conditions suivantes :

- a) avoir vécu en France pendant les deux dernières années;
- b) avoir une garantie financière suffisante;
- c) conserver l'assurance médicale du CERN.

Les autorités examinent avec bienveillance les cas où la résidence a été inférieure à deux ans.

4. CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉSIDENCE APRÈS UN DÉPART EN RETRAITE

Les conjoints sont inclus dans l'autorisation accordée à l'ancien membre du personnel. Les veuves, veufs et orphelins gardent leurs permis de séjour.

La possibilité pour les membres retraités du personnel et leurs familles de travailler en France est régie par les mêmes conditions que celles énoncées dans l'Article 7.

Les membres retraités du personnel et leurs conjoints quittant la France et désirant y revenir peuvent y rentrer s'ils sont ressortissants d'un Etat membre de la Communauté européenne et si leur absence n'a pas dépassé deux années. Les ressortissants d'autres pays n'ont plus le droit de séjour sauf accord bilatéral entre la France et leur pays.

Les membres du personnel quittant l'organisation avant leur départ en retraite ne sont pas autorisés à maintenir leur résidence en France, à moins qu'ils en aient acquis le

RESIDENCE AND WORK PERMITS IN THE HOST STATES

Article 8 – Residence conditions in France of non-French retired members of the personnel and their families.

1. NORMAL RETIREMENT

1.1 European Community nationals

Members of the personnel who are nationals of a European Community member state are assured residence under common law on condition that

- a) They are receiving a pension;
- b) they were working in France for the last 12 months preceding retirement (for this purpose the French authorities consider employment at CERN as working in France);
- c) they were living in France, without interruption, for the last three years preceding retirement.

1.2 Nationals of other countries

Residence applications are examined favorably if the conditions in paragraph 1.1 are fulfilled and if the exmember of the personnel maintains CERN medical insurance.

2. EARLY RETIREMENT

The conditions described in paragraph 1.1 and paragraph 1.2 apply equally to early retirements.

3. RETIREMENT DUE TO INVALIDITY

All members of the personnel who leave CERN due to invalidity are assured residence in France on condition that

- a) they have lived in France for the last two years;
- b) they have sufficient financial security;
- c) they maintain CERN medical insurance.

The authorities examine favorably cases of less than two years' residence.

4. GENERAL CONDITIONS OF RESIDENCE AFTER RETIREMENT

Spouses are included in the authorisation given to the exmember of the personnel. Widows, widowers and orphans conserve their residence permits.

The possibility of retired members of personnel and their families to work in France is governed by the same conditions as described in Article 7.

Retired members of the personnel, and their spouses who leave France and wish to return there may do so if they are nationals of a European Community member state and if their absence has not exceeded two years. Nationals of other countries do not have this entitlement unless under a bilateral agreement between France and the country of which they are a national.

Members of the personnel who leave the Organization before retirement have no entitlement to continued residence unless under an acquired right due to residence before joining CERN or under a bilateral agreement between France and the country of origin. Any authorisation given is at the discretion of the authorithies.

droit par le fait qu'ils y résidaient déjà avant leur entrée au CERN ou sauf accord bilatéral entre la France et leurs pays d'origine. Tout octroi d'autorisation est laissé à la discrétion des autorités.

5. PROCÉDURES A SUIVRE POUR L'OBTENTION DU PERMIS

Avant de quitter le CERN pour partir en retraite, les membres du personnel sont invités à consulter la Section des Affaires sociales, Département du Personnel, qui leur expliquera les procédures à suivre pour les aider à faire leur demande.

> Section des Affaires sociales Département du Personnel (tél. 4201)

5. PERMIT PROCEDURES

Before leaving CERN on retirement, members of the personnel are invited to consult the Social Work Section, Personnel Department, where application procedures will be explained.

> Social Work Section Personnel Department (Tel. 4201)

ACCÈS PENDANT LES VACANCES DE FIN D'ANNÉE

Les formalités, pour l'accès sur les sites CERN pendant les vacances de fin d'année, seront les suivantes:

Membres du personnel (ayant un contrat avec le CERN) seront admis après vérification de leur statut. Ils devront présenter - au gardien à l'entrée - leur carte de légitimation CERN (suisse ou française), une attestation établie par le Département PE ou leur carte d'accès.

Employés d'entreprises seront admis si le Département HS a été informé que l'entreprise devra travailler au CERN pendant la période des vacances.

Visiteurs et invités accompagnés par des membres du personnel seront admis pendant la journée; les membres du personnel accompagnants seront responsables de leur sécurité.

Département HS

ACCESS DURING END-OF-YEAR HOLIDAYS

The arrangements for access to the CERN sites during the end-of-year holidays will be the following:

Members of the personnel (all those who have a contact with CERN) will be admitted after verification of their status. They should present an appropriate document to the guard at the gate (Swiss or French CERN card, attestation issued by PE Department) or their access card.

Employees of firms will be admitted if HS Department was notified that the firm will work at CERN during the holiday period.

Visitors and guests accompanied by members of the personnel will be admitted during daytime. The accompanying member(s) of the personnel will be responsible for their safety.

HS Department

CONGÉS DE FIN D'ANNÉE

Le Laboratoire sera fermé du 24 décembre 1982 au 2 janvier 1983. Étant donné que les 25 décembre et le 1^{er} janvier seront des samedis, deux jours de congé en compensation seront accordés selon l'Article R II 4.41 des Statut et Règlement du Personnel. Les jours suivants seront donc jours fériés officiels : vendredi 24, lundi 27, jeudi 30 et vendredi 31 décembre. De plus, comme négocié avec l'Association du Personnel, un jour de congé spécial rémunéré sera accordé à tous les membres du personnel le mardi 28 décembre. Ainsi, un seul jour sera déduit du congé annuel pour le mercredi 29 décembre. Le premier jour ouvrable de la nouvelle année sera le lundi 3 janvier 1983.

> Département du Personnel Tél. 3238

CHRISTMAS AND NEW YEAR HOLIDAYS

The Laboratory will be closed from 24 December 1982 to 2 January 1983. Since 25 December 1982 and 1 January 1983 fall on Saturdays, compensatory leave will be granted in accordance with Article R II 4.41 of the Staff Rules and Regulations. The following days will therefore be official holidays: Friday 24, Monday 27, Thursday 30 and Friday 31 December. In addition, one day of special paid leave, as negotiated with the Staff Association, will be granted to all members of the personnel on Tuesday 28 December, leaving only one day to be deducted from the annual leave entitlement for Wednesday 29 December. The first working day in the New Year will be Monday, 3 January 1983.

> Personnel Department Tel.: 3238

SEMINARS SEMINAIRES

Wednesday 5 January

THEORETICAL SEMINAR

at 14.00 hrs - TH Conference Room

Remarks on baryon number non-conservation induced by a monopole

by M. KOBAYASHI/CERN

Behaviour of light fermions in the background field of a 't Hooft Polyakov monopole will be analysed. Boundary conditions at the monopole core and the Coulomb interaction play important roles in the monopole catalysis of proton decay. The difficulty of the existing treatment will be pointed out and a possible modification will be suggested. Effects of the anomalous magnetic moment will also be discussed.

Monday 17 January

EP SEMINAR

at 17.00 hrs - Auditorium

Probing the nuclear spin response function with medium-energy protons

by J.M. MOSS / Los-Alamos

TRAINING AND **EDUCATION** ENSEIGNEMENT

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL Tél. 2844

(1982-1983)2^e trimestre

Jeudis 13, 20, 27 janvier 3, 10, 17, 24 février 3, 10, 17, 24 mars

de 13.00 h à 13.30 h - Amphithéâtre

Science pour tous -

par R. CARRERAS Cycle d'exposés destinés plus particulièrement aux

ACADEMIC TRAINING Tel. 2844

(1982 - 1983)2nd Term

10, 12, 14, 17, 19, 21 January

at 11.00 hrs - Auditorium QCD and hard collisions by E. REYA / University of Dortmund

13, 27, 28 January

at 11.00 hrs - Auditorium Management of research projects by M.G. ROYSTON / I.M.I., Geneva

18, 19, 21, 24, 25, 26, 31 janvier 1, 2 février

à 11.00 h - Amphithéâtre du bât. 593, salle 11

comportement des matériaux sous contrainte

par W. BENOIT et B. ILSCHNER / EPF, Lausanne

1, 2, 3, 4, 7, 9, 10, 11 March

at 11.00 hrs - Auditorium

Introduction to supersymmetry and its experimental consequences

by P. FAYET / École normale supérieure, Paris

14, 15, 16, 17, 18 March

at 11.00 hrs - Auditorium Polarized beams in storage rings by B.W MONTAGUE/CERN

21, 22, 23, 24, 25 March

at 11.00 hrs - Auditorium

Synchrotron radiation and its applications by Y. PETROFF / University of Paris-Sud)

The abstract of the lectures (together with any change of date, time or place) will be published in the CERN Bulletin and on noticeboards about two weeks before each series of lectures.

> Training and Education Service Secretariat: tel. 2844

INFORMATIONS

GENERALES

GENERAL INFORMATION

COUPURE RESEAUX ÉLECTRICITÉ NORMAL ET SECOURS - SITE MEYRIN

La Division SB procèdera à un essai de fonctionnement du système de réalimentation du réseau SECOURS par les groupes électrogènes le :

Jeudi 23 décembre 1982, de 10.00 h à 11 h.

Une interruption de la distribution 'NORMALE' d'environ 5 minutes privera l'ensemble du Site MEYRIN de son alimentation électrique.

Le réseau SECOURS sera réalimenté après les délais normaux.

Parallèlement, une perturbation sur les réseaux de distribution d'eau sera constatée.

Nous attirons l'attention des utilisateurs sur le fait que les mesures normales de prudence doivent être appliquées lors de la coupure.

En particulier, il faudra éviter:

- l'utilisation des ascenseurs et ponts roulants;
- le maintien en fonctionnement des équipements susceptibles d'être perturbés par la coupure (exemple : fours, machines-outils, ordinateurs, etc.).

Nous recommandons aux utilisateurs de prendre les mesures habituelles nécessaires après une interruption générale de l'alimentation.

Pour tous renseignements complémentaires, contacter :

J. GOLLIET (3146)

R. RAZUREL (2177).

La Division SB

A l'occasion de ces essais, il apparaît extrêmement opportun pour tous les utilisateurs et responsables de zone de vérifier le fonctionnement des équipements de SECOURS.

Tout fonctionnement anormal est à communiquer au DÉPARTEMENT HS :

R. BOUQUIN (2176).

Département HS

RESTRICTIONS DE CHAUFFAGE

Pendant la période de fermeture du Laboratoire, soit du 23 décembre à 18.00 heures au 2 janvier 1983 inclus, une réduction importante de chauffage sera opérée dans l'ensemble des bâtiments des Sites de MEYRIN et de PRÉVESSIN.

Pour tous renseignements complémentaires, prière de vous adresser à :

TH. MARIN (tél. 2236), ou à P. MIELE (tél. 2221).

Division SB

RENEWAL OF 1982 EUROCHEQUE CARDS

1984 Eurocheque cards are available from 6 December over the counter in the Main Building.

N.B. Please bring your old card and some form of identification with you.

CUT IN THE NORMAL AND EMERGENCY ELECTRIC POWER SUPPLIES - MEYRIN SITE

The SB Division will be testing the motor-generator set back-up system for the EMERGENCY network on

Thursday 23 December 1982, from 10.00 to 11.00 hrs.

There will be a cut lasting about 5 minutes in the 'NORMAL' power supply throughout the MEYRIN site.

The EMERGENCY network will be restored after the usual interval.

At the same time there will be some interference with the water distribution system.

Users are warned that the usual precautions must be taken during the cut. In particular:

- lifts and overhead travelling cranes must not be used;
- equipment which might be adversely affected by the cut, e.g. furnaces, machine-tools, computers, etc.,
- · must be switched off.

We advise users to take the usual steps needed after a general power failure.

For any further information, please contact:

J. GOLLIET (3146)

R. RAZUREL (2177).

SB Division

These tests will provide an excellent opportunity for all users and persons in charge of areas to check the operation of the EMERGENCY equipment.

Any abnormal operation should be reported to the HS Department:

R. BOUQUIN (2176).

HS Department

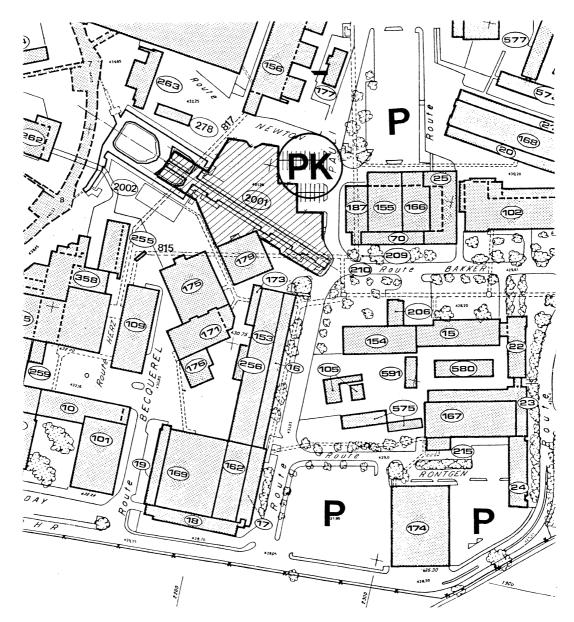
HEATING RESTRICTIONS

While CERN is closed, from 23 December at 18.00 hrs to 2 January 1983 inclusive, the heating will be reduced in the whole of CERN (MEYRIN and PRÉVESSIN Sites) to economize energy.

For any further information please contact:

Th. MARIN (ext. 2236) or P. MIELE (ext. 2221).

SB Division



PARKING AU SUD DU HALL EXPERIMENTAL EST DU PS

Suivant l'installation du chantier du bâtiment du Préinjecteur LEP (zone hachurée sur le plan) la capacité de ce parking est fortement réduite (zone PK).

D'autre parkings (P) dans le voisinage, où normalement on trouve de la place, sont indiqués.

Division SB

CAR PARK TO THE SOUTH OF THE PS EAST EXPERIMENTAL HALL

With the fencing off of the LEP preinjector building site (hatched zone on plan) the number of parking places in this park is severely reduced (zone PK).

Other car parks (P) in the vicinity which normally have free space are indicated.

SB Division

AUX PERSONNES RESPONSABLES D'EXPÉRIENCES ET DE LABORATOIRES

Afin d'éviter des problèmes durant les fêtes de Noël il est fortement recommandé de mettre hors service avant votre départ tous les systèmes à gaz, électrique et les alimentations en eau des zones expérimentales et laboratoires.

Si de tels systèmes doivent malgré tout rester en service, veuillez informer la Brigade du Feu des risques possibles.

EP Safety Advisory Group (H. Overas et al.)

TO PERSONS RESPONSIBLE FOR EXPERIMENTS AND LABORATORIES

In order to avoid unpleasant problems during the Christmas holidays, it is strongly recommended that all gas, electric and water supplies in your experiment areas and laboratories are switched off before you leave.

If such supplies can not be switched off, please inform the Fire Brigade of possible hazards.

EP Safety Advisory Group (H. Overas et al.)

AUGMENTATION DES PRIX DE LA BIÈRE ET DES BOISSONS FROIDES AUX RESTAURANTS NOS 1 ET 2

Le Comité de Surveillance des Restaurants a approuvé une augmentation de 10 c. des prix de la bière et des boissons froides, sauf l'eau minérale, aux Restaurants Nos 1 et 2, à partir du 1^{er} janvier 1983. Cette augmentation est justifiée par le mouvement de l'indice des prix concernant les boissons servies dans les restaurants, publié par le Service cantonal de Statistique de Genève, depuis les dernières augmentations qui ont eu lieu en 1981.

Comité de Surveillance des Restaurants

INCREASE IN PRICES OF BEER AND COLD DRINKS IN RESTAURANTS Nos. 1 AND 2

The Restaurants Supervisory Committee has approved an increase of 10 c. in the prices of beer and cold drinks, except mineral water, in Restaurants Nos. 1 and 2, with effect from 1 January 1983. This increase is justified by the movement in the price index for drinks served in restaurants, published by the Geneva 'Service cantonal de Statistique', since the previous increases which took place in 1981.

Restaurants Supervisory Committee

LISTE DES POSTES VACANTS AU 13 DECEMBRE 1982

No de Poste	No de Vacance	<u>Titre</u>	Grade	
EP-DI-058 *	81-70	Physicien	9	
DD-ES-FE-002 *	82-25	Technicien (Electronique)	5	В+
DD-CO-CO-276 *	82-30	Technicien d'Exploitation (Calculatrice)	5	
ISR-RF-097	82-32	Assistant Technique (Electronique)	7/8	
ISR-RF-099	82-31	Assistant Technique (Electronique)	7/8	
DG-OF-CS-012	82-28	Employé(e) Administratif(ve)	5	
SB-EE-GE-PH-067 *	82-39	Technicien d'Exploitation (Electricité)	5	
SB-DI-453 *	81-69	Employé(e) Administratif(ve)	4	
DOC-ED-TM-055 *	82-38	Traducteur	8	
DOO ED IN 000	02 30		-	
PE-AS-RS-053 *	82-37	Employé(e) Administratif(ve)	4	
IL AU-RU-055 "	02 37	Buployete, Reministratificati	.,	

B+ = Comité de Sélection déjà prévu

Les emplois vacants des autres Organisations et Instituts peuvent être consultés aux tableaux d'affichage du Bâtiment de l'Administration et du Bureau de Réception du Département du Personnel.

NOTA: Ces vacances de poste sont publiées à l'intention des Titulaires seulement, à l'exception de celles suivies d'un astérisque pour lesquelles un recrutement à l'extérieur a été autorisé. Pour les membres du personnel qui désirent postuler un emploi mais hésitent car ils ne possèdent pas toutes les qualifications requises pour cet emploi, une formation adéquate pourrait être envisagée. Ils sont donc encouragés à manifester leur intérêt.

BULLETIN

ASSOCIATION DU PERSONNEL



Les informations paraissant dans la rubrique «Association du personnel» sont publiées sous la seule responsabilité de l'Association du personnel du CERN.

STAFF ASSOCIATION

The information presented in the Staff Association section of the Bulletin is published under the sole responsibility of the CERN Staff Association.

COMITE EXECUTIF

Le Conseil du Personnel au cours de sa séance du 2 décembre 1982, a procédé à de nouvelles élections de ses représentants au sein des différents Comités. Ces nominations prendront effet au ler janvier 1983.

C'est ainsi que le <u>Comité Exécutif</u> se composera de la façon suivante :

Titulaires		Membres
Président :	L. DE JONGE	W. BEUSCH
Vice-Président :	E. CHIAVERI	M. ESTEBAN
"	S. TURNER	F. RANJARD
Trésorier :	W. KOHL	K.H. REICH
Secrétaire :	M. BONNET	J. SOUVERAIN
Information :	C. GUTHAPFEL	A. VALVINI

et que l'Association sera représentée au <u>Comité</u> <u>Consultatif Permanent</u> par :

Titulaires	<u>Suppléants</u>
W. BEUSCH E. CHIAVERT	M. DORAN
L. DE JONGE	C. GUTHAPFEL R. PITTIN
S. PERAIRE S. TURNER	K.H. REICH M. VITASSE

CONSEIL DU PERSONNEL

Le Conseil du personnel s'est réuni le

MERCREDI 15 DECEMBRE 1982 à 20h.00 dans l'Amphithéâtre du PS (Bât.6-2.024)

L'ordre du jour était le suivant :

- Compte rendu du Comité des Finances et du Conseil ;
- . Décision sur maintien ou suspension de la grève.

COTISATIONS POUR L'EXERCICE 1982 / 1983

Afin de permettre aux retardataires de s'acquitter de leur cotisation à l'Association du Personnel pour l'exercice 1982 / 1983, nous reproduisons à l'intérieur de ce Bulletin le formulaire à remplir pour le prélèvement automatique sur le salaire du mois de février 1983.

Les personnes intéressées voudront bien le retourner au Secrétariat avant le 18 janvier 1983, dernier délai.

Nous avisons les personnes qui auraient retourné leur formulaire après le 20.12.1982, pour prélèvement sur le salaire de décembre 1982, que ce prélèvement sera effectué, sauf avis contraire de leur part, sur le salaire du mois de février 1983.

CONTRIBUTION FOR 1982 / 1983

So as to enable staff members who haven't yet contributed to the Staff Association for 1982 / 1983 year, we have inserted in the present Bulletin the appropriate form for the automatic deduction of the corresponding amount from the 1983 February salary.

Persons interested are requested to send it back to the Secretariat by the 18th January at the latest.

We warn those persons who have sent back the form after the 20.12.1982 that, unless they are against it, the deduction will be carried out on the 1983 February salary.

CLUBS

CLUB DE YOGA

Le comité vous souhaite un Joyeux Noël et vous présente ses meilleurs voeux pour 1983.

Il vous demande aussi de prendre note que l'Assemblée Générale aura lieu le jeudi 13 janvier 1983 à 12h.30, en espérant que vous y viendrez nombreux.

L'ordre du jour de la réunion vous parviendra par courrier.

SKI CLUB

Cours Jura - (La Faucille Mont-Rond)

Les cours de Ski Alpin adultes et enfants débuteront le samedi 18 décembre 1982.

Rassemblement le matin à 9h45, l'après-midi à 13h45 au pied du télécabine.

Départ des cars à St.Genis (Place du Marché, vers le Stade) le matin à 9h.00, l'après-midi à 13h.00.

Arrêt à Gex à 9h10 et 13h10 respectivement (Place du Marché et près des PTT).

En cas de doute (manque de neige ou trop de neige) renseignez-vous à la Permanence (3460) le vendredi entre 17h.00 et 18h.00 ou au 2772 dès 14h.00.

RAPPEL

Seules seront prises en considération les inscriptions dont le paiement aura été effectué.

SKI DE FOND

Nous espèrons que ce week-end sera l'occasion d'une agréable prise de contact et d'une bonne séance de mise en jambes.

Comme prévu initialement, nous irons à Prémanon -La Darbella.

Il reste quelques places dans le cours du matin, dépêchez-vous...

Rappel des départs : matin 8hl5 - St. Genis Place du Marché, 8h30 - Place de la Poste. Après-midi 12h.45 - St. Genis, 13h.00 - Gex.

Progression et compétition : places encore disponibles, dernier delai d'inscription le 17 décembre 1982 à la Permanence. Contacter "ELIO" Tél.int.4688. Stage de Champoussin - complet.

Cours Alpes

Dernière limite pour les inscriptions - vendredi 17 décembre 1982 à la Permanence.

Début des cours - samedi 8 janvier 1983 - Camp de Ski des Bochasses.

Enfants - dernière limite pour les inscriptions vendredi 17 décembre 1982 à la Permanence.

RANDONNEE ALPINE - SAISON 1982 / 1983

Les personnes intéressées par les activités de la Section sont invitées à retourner le coupon ci-dessous à R. GAPIHAN Div./PS

A RETOURNER R. GAPIHAN /PS

Je suis intéressé(e) par les activités de la Section Randonnée Alpine.

Nom......Div.

PERMANENCE

Dernière permanence de l'année 1982 <u>vendredi</u> 17 décembre.

Les membres du Ski-Club sont priés de venir retirer leur carte de neige, spécialement les élèves des cours.

Le Comité présente à tous ses membres ses meilleurs voeux pour la Nouvelle Année.

CLUB DE TENNIS DE TABLE

Comme chaque année notre tournoi a remporté un très grand succès. 42 joueurs de toutes catégories y ont participé.

Ci-dessous les résultats :

Non licenciés Licenciés 1. P. BRESCIANI /SPS 1. J.M. GERARD /TH 2. R. GAPIHAN /PS 2. P. GRAFSTROM /EP 3. N. DALEXANDRO /SB 3. D. MORIAUD /EF 4. G. BERTUOL /HS 4. A. LASSERRE /SB 5. D. WYLER /TH 5. R. BONZANO /PS 6. H.P. NILLES /TH 6. A. DUCHENE /EF 7. A. REGELBRUGGE /HS 7. R. DUCRET /SPS 8. M. DANESIN /SB 8. J. MANN /SPS

Un grand bravo à tous!

CERN WOMEN'S CLUB

WELCOME MEETING FOR WIVES OF NEWCOMERS COFFEE MORNING

Each month, 2nd Tuesday, members of the CERN WOMEN'S club Welcome newly arrived wives to help with integration into the local community. The meetings take place in the Club Rooms (first floor), Restaurant No.2 (Tortella), from 9.a.m. to 11 a.m.

You are invited to attend the next Coffee Morning or, if you have not yet come to the Geneva region, please watch the weekly Bulletin for dates of meetings after your arrival.

We sincerely hope you can come, and look forward to meeting you.

The next meeting for wives of newcomers and Coffee Morning will be held on :

TUESDAY 11 JANUARY 1983

COOPERATIVES

INTERFON

CALENDRIER DES ACTIVITES JUSQU'AU 7 JANVIER 1983

21 décembre 1982 : information technico-commerciale au Secrétariat de 14h.30 à 17h.00 et ensuite au magasin jusqu'à 19h.00. Vous serez informés sur :

- matériaux de gros oeuvre, isolation, menuiserie, carrelage (GEX-MATERIAUX)
- isolation par la façade (MODIBAT)
- cuisines, avec ou sans l'installation (REMA)
- vitrages isolants, vitrerie, aquariums : reprise de l'activité (MARGAIRAZ)

23 décembre 1982 de 14h.00 à 16h.00, assurance complémentaire, information sur les nouvelles conditions d'assurance, inscriptions pour 1983.

4 janvier 1983, information technico-commerciale au Secrétariat de 14h.30 à 17h.00 et ensuite au magasin jusqu'à 19h.00. Vous serez informés sur :

- isolation par la façade, peinture, crépis, moquettes, papiers peints, outillage (COTE),
- ménager, électro-ménager, quincaillerie, outillage, articles promotionnels (COMPTOIR DES FERS,
- mobilier par éléments, éclairage, accessoires décoration design (IDECOM),
- revêtements de sols et muraux, marbre, carrelage, cheminées SUPRA (CURDY),
- tous produits d'isolation et bois (MOURIER),
- aménagements mobilier et cuisines sur mesure (PRADERA : NOUVEAU MARCHE).

6 janvier 1983 de 14h.00 à 16h.00 permanence hebdomadaire du jeudi de l'assurance complémentaire maladie.

FERMETURE DU SECRETARIAT 1e 23 décembre 1982 à 16h.30, REOUVERTURE le lundi 3 janvier 1983 à 13h.00.

OUVERTURE SPECIALE DU MAGASIN les 23 et 24 décembre 1982 de 14h.00 à 19h.00. Sinon, horaire habituel d'ouverture du lundi au vendredi de 16h.00 à 19h.00 et le samedi de 9h.00 à 12h.00.

C O O P I N

EN STOCK : Il nous reste quelques PUDDINGS et quelques boîtes de marrons glacés. Nous avons des boîtes de BLOCS DE FOIE GRAS D'OIE truffés 310 gr.

Nous venons de réapprovisionner en peluches et LEGO. Notre choix est toujours très grand.

Nous avons de nouveaux étains.

IDEES CADEAUX: Jeux électroniques, petits transistors, radio-cassettes stéréo, magnétophones à cassettes, radio-réveils, calculatrices, montres, bijoux, parfums, orgues électroniques portables de fonctionnement simple avec amplificateur incorporé, appareils ménagers. Nous venons de recevoir des lampes pour filmer.

EN ACTION: Epilacires pour visage.

A notre rayon parfumerie, programme spécial
ORLANE. Le magasin sera fermé entre les fêtes
ainsi que la première semaine de janvier pour
INVENTAIRE, réouverture le LUNDI 10 JANVIER 1983.

Nous remercions nos clients pour leur fidélité et leur souhaitons de JOYEUSES FETES et une excellente nouvelle Appée

POUR INFORMATION

ASSOCIATION DES HABITANTS DE LA VILLE DE MEYRIN (AHVM)

VENDREDI 17 DECEMNRE 1982 à 20h.30 au centre Oecuménique à Meyrin, Concert de Negro Spirituals per Fanni Jones, accompagnée au piano par John FERGUSON.

Vente de billets au Secrétariat AHVM, 4, rue des Boudines et à la Caisse dès 20h.00.



The Choir and Congregation of Holy Trinity Church invite you to join them in the Cathédrale de Saint~Pierre at 5.30 pm, on Christmas Eve

EMAS 1982



ASSOCIATION DU PERSONNEL STAFF ASSOCIATION

Janvier 1983

January 1983

COTISATION POUR L'EXERCICE 1982 / 1983

ASSURANCE PERTE DE SALAIRE

Les personnes désireuses de cotiser à l'Association du Personnel pour l'exercice 1982/1983 sont priées de remplir l'autorisation de prélèvement ci-dessous et retourner la présente feuille, dûment signée, au Secrétariat de l'Association avant le 18 janvier 1983

Nous attirons leur attention sur les deux possibilités qui sont offertes

- soit la cotisation proprement dite,
- soit la cotisation <u>et</u> l'assurance perte de salaire.

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

Je, soussigné(e), autorise le Bureau des Salaires à prélever sur mon traitement du mois de février 1983

- le montant de ma cotisation à l'Association du Personnel, <u>soit</u> l o/oo de mon salaire de base annuel, connu au 1.2.83
- le montant de ma cotisation à l'Association (l o/oo) et à l'assurance perte de salaire (1,4 o/oo), soit 2,4 o/oo de mon salaire de base annuel, connu au 1.2.83 (voir notes explicatives ci-contre)

15

CONTRIBUTION FOR THE FINANCIAL YEAR 82 / 83

INSURANCE COVER AGAINST LOSS OF EARNINGS

Those persons wishing to pay their contributions to the Staff Association for the financial year 1982 / 1983 are kindly requested to complete and sign the authorization slip below and return it to the Secretariat of the Association before

18 January 1983

Please note that there are two alternatives

- either to pay the Staff Association contribution only
- or to contribute to the Staff Association and to an insurance scheme providing cover against loss of earnings.

AUTHORIZATION TO DEBIT SALARY

I, the undersigned, authorize the Salaries Office to debit my salary for February 1983

- by the amount for my contribution to the Staff Association, i.e. 1 o/oo of my basic annual salary as at 1.2.83
- by the amount for my contribution to the Staff Association (1 o/oo) plus the amount for the insurance cover against loss of earnings (1,4 o/oo), i.e. 2,4 o/oo in all of my basic annual salary as at 1.2.83 (see explanatory notes on the opposite page)

33

30

24

20

ASSURANCE PERTE DE SALAIRE

Notes explicatives.

l. Récapitulatif.

Lorsque, dans une période de 36 mois, un fonctionnaire cumule :

- 12 mois de congés pour maladies ou accidents non-professionnels, son salaire de base est réduit de 1/3 (Art. R II 4.14 des Statut et Règlement du Personnel);
- 30 mois de congés pour maladies ou accidents non-professionnels, son salaire est supprimé.

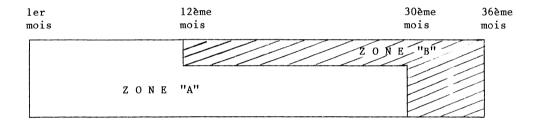
Explanatory notes.

1. Summary of the present situation.

- Under Art. R II 4.14 of the Staff Rules and Regulations, where the leave taken by a member of staff as a result of sickness or a non-occupational accident amounts to 12 months in a period of 36 months, his or her basic salary is reduced by one third.
- Where leave taken by a member of staff as a result of sickness or a non-occupational accident amounts to 30 months in the same period, his or her salary will be stopped altogether.

2. Tableau.

2. Table.



Zone "A" : Couvert par les Statut et Règlement du Personnel Cover provided by the Staff Rules and Regulations

Zone "B" : Couvert par l'Assurance collective facultative 1,4 o/oo Cover provided by the optional collective insurance 1,4 o/oo.

3. IMPORTANT.

- Tout assuré de l'année précédente, qui ne souscrirait pas à l'assurance "perte de salaire" cette année, devra subir à nouveau le délai d'attente d'une année lors d'une souscription ultérieure.
- Tout nouvel assuré devra attendre un an, à partir du ler janvier 1983, avant de pouvoir bénéficier de cette couverture.

3. IMPORTANT.

- Anyone insured last year who does not take out the "loss of earnings" insurance this year will have once more to wait a year when taking out insurance later.
- Every new insured person will have to wait a year, as from 1st January 1983, before being entitled to the benefits of this cover.

Plats du jour des restaurants

SEMAINE DU 20 DECEMBRE AU 23 DECEMBRE 1982

Midi/Lunch Time	No. 1 Bâtiment Administratif Administration Building Meyrin (CH)	No. 2 Bâtiment 504 Building 504 Meyrin (CH)	No.3 Bâtiment 866 Building 866 Prévessin (F)	
Prix	1 FS. 4,80 11 FS. 5,50	1 FS. 5, ₁₁ FS. 5,75	FF. 15,30	
LUNDI/ MONDAY	I Gâteau au Fromage Pommes Frites Salade verte II Fish and Chips Tomate	I Spaghetti Bolognaise II Rosbeef Maison Pommes Frites Légumes	Quenelles de Brochet à la Crème Riz Légumes Saison	
MARDI/ TUESDAY	I Saucisse de Porc aux Haricots Salade verte II Spaghetti Bolognaise Salade verte	I Emincé de Foie Bordelaise II Truite aux Amandes Pommes persillées Légumes	Steak hâché Pommes Frites Haricots verts	
MERCREDI/ WEDNESDAY	I Hamburger Ketchup Pommes mousseline Salade verte II Vol-au-Vent Riz Légumes du Jour	I Cannelloni au Parmesan II Jambon chaud Gratin dauphinois	Filet de Poisson à la Provençale Pommes dorées Epinards	
JEUDI/ THURSDAY	I Oeuf au Plat à l'Algérienne Salade verte II Brochette garnie Légumes du Jour	I Croquettes de Poisson Sauce Tartare II Dinde de Noël Garniture Maison	Côtes d'Agneau Coquillettes Légumes Saison	
JOYEUX NOEL				



et



Ν NEE

In view of the shutdown of CERN for the Christmas and New Year holidays, the restaurants and cafetarias will be closed from 8.00 p.m. on Thursday, 23 December 1982, until Monday morning, 3 January 1983.

En raison de la fermeture du CERN en fin d'année, les restaurants et cafétarias seront fermés à partir de 20h00 le jeudi 23 décembre 1982 jusqu'au matin du lundi 3 janvier 1983.

Heures d'ouverture Restaurant No.1 Lundi au Vendredi : 06h à 02h30

Samedi et Dimanche: 1. Cafétaria : 08h à 20h

2. Restaurant : 11h30 à 14h 18h00 à 19h30

Restaurant No.2 Lundi au Vendredi:

06h à 20h30 Samedi: 08h00 à 14h00

Restaurant No.3 Lundi au Vendredi : 07h 30 à 18h00

(Restauration à midi seulement)

Plats du jour des restaurants

SEMAINE DU 3 JANVIER

AU 7 JANVIER 1983

	No. 1	No. 2	No.3	
Midi/Lunch Time	Bâtiment Administratif Administration Building Meyrin (CH)	Bâtiment 504 Building 504 Meyrin (CH)	Bâtiment 866 Building 866 Prévessin (F)	
Prix	I S. 4,80 IIFS. 5,50	IFS. 5, II FS. 5,75	FF. 15,30	
LUNDI/ MONDAY	I Ravioli au Jambon Salade verte II Escalope de Dinde viennoise Pommes Frites Tomate	non communiqué	Filet de Poisson Meunière Riz Petits Pois	
MARDI/ TUESDAY	I Corned-Beef vinaigrette Pommes Frites Salade verte II Soupe des Pêcheurs Salade	non ćommuniqué	Steak poëlé Pommes Frites Haricots verts	
MERCREDI/ WEDNESDAY	I Oeufs durs aux Epinards Pommes Nature II Steak grillé Pommes Frites Tomate	non communiqué	Rôti de Porc Purée Légumes Saison	
JEUDI/ THURSDAY	I Tête de Veau Sauce Tartare Pommes Nature Salade II Sauté d'Agneau Pommes Mousseline Haricots blancs	non communiqué	Boeuf braisé Coquillettes Légumes Saison	
VENDREDI/ FRIDAY	I Saucisse grillée Pommes Mousseline Salade II La Marée du Jour garnie	non communiqué	Tendrons de Veau Gratin dauphinois Légumes Saison	
Heures	Restaurant No.1	Restaurant No.2	Restaurant No.3	

Heures d'ouverture

Lundi au Vendredi : 06h à 02h30

O6h à O2h3O Samedi et Dimanche :

Samedi et Dimanche:
1. Cafétaria: 08h à 20h

Cafétaria : 08h à 20h
 Restaurant : 11h30 à 14h
 18h00 à 19h30

Restaurant No.2 Lundi au Vendredi : 06h à 20h30 Samedi :

06h à 20h30 Samedi : 08h00 à 14h00

Lundi au Vendredi : 07h30 à 18h00 (Restauration à midi seulement) Merry Christmas and a Happy New Year Joyeux Noël Bonne Année